

## **RESOLUTION**

Pour l'envoi d'un courrier destiné à Messieurs Antonio Hodgers et Serge Dal Busco

le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

### **DECIDE**

par 23 oui (unanimité)

L'envoi du courrier suivant à MM. Hodgers et Dal Busco :

Messieurs les Conseillers d'Etat,

Le Conseil municipal de Plan-les-Ouates tient à vous faire part de son indignation concernant le règlement du PLQ Le Rolliet No 30043-529, adopté par le Conseil d'Etat le 18 avril 2018, en relation avec le préavis positif donné par le Conseil municipal de Plan-les-Ouates le 26 septembre 2017. Il a également pris connaissance de l'Arrêté du Conseil d'Etat No 1667-2018 concernant l'opposition de riverains communiens au PLQ Le Rolliet.

Tout d'abord, il observe que le règlement d'application du PDQ Le Rolliet ne contient pas la réserve contenue dans la décision du Conseil municipal du 26 septembre 2017, sous remarques générales, point 2 :

*« Les logements du Rolliet ne devront être livrés qu'après la mise en service du tramway. »*

Ensuite, à la lecture de l'Arrêté No 1667-2018, nous lisons en page 8, fin du 2<sup>e</sup> paragraphe :

« L'adjonction formelle d'un article dans le règlement du projet de PLQ litigieux, stipulant que « *les logements ne doivent être à disposition des habitants qu'après la mise en service du tram* », serait inopportune, une telle règle pouvant le cas échéant s'avérer excessivement rigide et de nature à bloquer inutilement un processus d'urbanisation préconisé tant par le PDCn 2030, le PDQ des Cherpines, que par la volonté populaire, au vu notamment de la gravité de la crise du logement qui sévit... »

Cette phrase est en parfaite contradiction avec les engagements contenus dans la **Convention du 13 novembre 2017 relative à la coordination entre l'urbanisation et l'offre de mobilité aux Cherpines** (Conseil d'Etat – Conflignon – Plan-les-Ouates).

Ces deux faits nous font réaffirmer les points suivants :

1. Que le Conseil d'Etat maintienne ses engagements concernant la concomitance entre l'arrivée du tram et la mise à disposition des logements au Rolliet
2. Que le Conseil d'Etat inclue la Convention signée dans le règlement d'application du "PLQ 2" Cherpines en cours de préparation

Il va de soi que nous invitons le Conseil d'Etat à rencontrer le Conseil municipal de Plan-les-Ouates.

Dans cette attente, recevez, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour le Conseil municipal de Plan-les-Ouates :

Le président

Philippe Rochetin